



CAPA Lad Cavalier d'entraînement (galop) ou Lad Driver (trot) - UC

Avec le Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole Lad Cavalier d'Entraînement en Unités Capitalisables, formez-vous afin de travailler dans une écurie de chevaux de courses en tant que cavalier d'entraînement ou lad-driver.

Public et pré-requis

Être inscrit comme demandeur d'emploi

Avoir plus de 18 ans

Avoir un niveau d'équitation équivalent au Galop 5

Dans le secteur du galop, le cavalier d'entraînement assure les soins quotidiens aux chevaux et participe à leur entraînement sous la responsabilité de l'entraîneur. Il (elle) peut assurer également les travaux d'entretien d'écurie, des pistes d'entraînement ainsi que du matériel. Il (elle) peut accompagner les chevaux aux courses. La monte en course est réservée aux titulaires de licences.

Dans le secteur du trot, le lad assure également les soins aux chevaux et participe à leur entraînement pour les courses sous la responsabilité de l'entraîneur. Il (elle) a également en charge les travaux d'entretien d'écurie, la petite maintenance des bâtiments, l'entretien des pistes d'entraînement ainsi que du matériel. Le lad jockey - lad driver est titulaire d'une licence qui lui permet de monter en course.

Pour le stagiaire, futur(e) professionnel(le), cette formation lui permettra de devenir un/une salarié(e) qualifié(e) en capacité d'être employé(e) par une entreprise d'entraînement de chevaux de courses afin d'entraîner et valoriser le potentiel de chaque cheval dans le respect de la sécurité et du bien-être animal.

Titre enregistré au Répertoire National des Compétences Professionnelles RNCP n°RNCP25086 niveau 3.

Modalités d'accès

Démarches pour s'inscrire :

Nous contacter entre mars et juin précédant la session

Dates / Calendrier des sessions :

les sessions s'organisent de septembre de l'année en cours à juin de la seconde année.

Durée :

9 mois (parcours aménageable selon le niveau de formation à l'entrée dans le CAPA). Alternance entre période en centre de formation (800 heures) et en entreprise (480 heures).

Tarif :

Selon votre situation, la formation peut être prise en charge par la Région Nouvelle Aquitaine. Pour toute demande de financement, nous contacter.

Lieux de formation :

Mont-de-Marsan

Objectifs de la formation

Acquérir une formation professionnelle en alternance (Entreprise/Organisme de Formation), sanctionnée par un diplôme.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Assurer les soins quotidiens aux chevaux
- Participer à l'entraînement des équidés sous la responsabilité de l'entraîneur
- Réaliser les travaux liés à l'entretien des matériels, équipements, installations

Capacités générales	Capacités professionnelles
CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	CP4 - Réaliser des soins courants aux équidés
CG2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	CP5 - Réaliser l'entraînement des équidés
CG3 - Interagir avec son environnement social	CP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
	UCARE - Préparation d'un cheval pour une présentation en main

Méthodes mobilisées

L'AFASEC :

- Propose des contenus pédagogiques et des apports actualisés – en lien avec le référentiel – à partir de méthodes pédagogiques novatrices entièrement adaptées au marché professionnel, à la consolidation des apprentissages fondamentaux, à la transmission de compétences techniques et professionnelles,
- Utilise des modalités pédagogiques les mieux adaptés aux candidats préparant le CAP agricole telles que la différenciation pédagogique, les méthodes actives, le tutorat (pouvant être lié à l'accompagnement, à la méthodologie de travail, à la gestion du stress, la remédiation pédagogique...), la prise en compte des troubles des apprentissages (DYS), valorisation des soft skills...

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr





Moyens matériels de la formation

L'AFASEC met à disposition les moyens matériels, logistiques et les ressources pédagogiques nécessaires pour initier, construire et animer le dispositif en tenant compte des parcours de chacun. Chaque campus dispose :

- D'un plateau technique, composé des équipements et ressources suivants : écurie d'application avec chevaux de courses réformés ; salle dotée de simulateurs chevaux mécaniques et électriques nouvelle génération pour parfaire leurs compétences en monte technique et leurs capacités physiques
- De salles de formation, gymnase, centre de documentation, salle dotée de postes informatiques et multimédia en réseau
- Internat et restaurant

Modalités d'évaluation

7 Unités Capitalisables seront évaluées. L'obtention de ces dernières valide le diplôme. Chaque Unité Capitalisable validée donne lieu à la délivrance d'une attestation.

Poursuite d'études et débouchés

Le titulaire du CAPA possède une qualification qui lui permettra de poursuivre ses études en BAC Professionnel CGEH (Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique) en 2nde ou en 1^{ère}.

Les secteurs d'activité accessibles par le détenteur de ce diplôme sont les suivants :

- Écurie d'entraînement
- Centres de débouillage / pré-entraînement
- Écurie de propriétaire

Les types d'emplois :

- Cavalier-soigneur
- Cavalier d'entraînement (pour le galop)
- Lad-driver (pour le trot)



Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 54 17
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

